

Votre maison 4 pièces à partir de 1231€/mois SANS APPORT

Votre maison 4P en zone A pour 1230,15 par mois hors assurance sur 25 ans

Mensualité pour une maison 4 pièces lot M19 de 77,96 m² habitables et un jardin de 156 m² avec 1 place de stationnement extérieur, situé au rez-de-chaussée de la résidence les « Les Rives d'Or » à Lagny-sur-Marne, selon stock disponible. Détails en espace de vente.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 335.000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par le client), 120.000 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 215.000€ sur 25 ans à 1,70% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 2 enfants et un revenu fiscal de référence n-2 de 44 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions).

Taux effectif global : 1,70% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 1.230,15 € - Coût total du crédit 34.045 € - Selon le barème en vigueur en avril 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur.

VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Montévrain agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS Meaux n° 837 571 827 – SAS Courtage Marne La Vallée au capital de 10.000 € - Adresse et siège social : 14 Avenue de l'Europe 77144 Montevrain . Courtier en crédit immobilier et mandataire d'assurances immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 18002103. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com